

Utilisez ce dossier d'inscription papier **UNIQUEMENT** si vous relevez de l'une des situations suivantes :

Formation professionnelle Erasmus Mutation Réintégration Bac étranger N° étudiant trop ancien

**Date de réception
du dossier**

(réservé à l'administration) :

...../...../ 20....

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

RÉINSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOURS

> Indiquez votre N° de carte étudiant de l'université de Tours

DIPLÔME D'INSCRIPTION

Merci de cocher les cases vous concernant

Le diplôme : Infirmier Ergothérapeute Manipulateur-Radio Kinésithérapeute

L'année : 1^{ère} année 2^{ème} année 3^{ème} année 4^{ème} année

Rentrée décalée : OUI NON

Les instituts : Amboise Bourges Châteaudun Châteauroux

Chartres Dreux Le Blanc Montargis

Orléans Tours CHU Tours CRF Vierzon

L'IFE Tours L'IFMEM Tours Blois

ÉTAT CIVIL

NOM de famille :Prénom :

Prénom 2 :Prénom 3 :

NOM d'usage : Sexe: F M

N° Identifiant National Etudiant (INE) (noté sur le relevé de notes du baccalaureat)

Né(e) le Département: Ville de naissance:

Pays : Nationalité:

SITUATION FAMILIALE

Seul(e) sans enfant (1) Couple sans enfant (2)

Seul(e) avec enfant(s) (3) - Nombre d'enfant(s) Couple avec enfant(s) (4) - Nombre d'enfant(s)

SERVICE NATIONAL

Non concerné (Etudiants étrangers/Filles nées avant 1983) En attente (Réservé à l'administration) Non recensé

Recensé uniquement Exempté – Réformé

Journée défense et citoyenneté / JAPD / Service National accompli

PREMIÈRES INSCRIPTIONS

Année de 1^{ère} inscription en enseignement supérieur FRANCAIS (DUT, BTS, Prépa, Université, etc.)

/ (ex. 2023/2024)

Année de 1^{ère} inscription en UNIVERSITÉ FRANCAISE PUBLIQUE / (ex. 2023/2024)

Nom de l'université :

Année de 1^{ère} inscription à L'UNIVERSITÉ DE TOURS / (ex. 2023/2024)

BACCALAUREAT

- Baccalauréat FRANÇAIS :** obtenu en France obtenu dans un lycée FRANÇAIS à l'étranger
Année d'obtention : |_|_|_|_| Mention :
 Série : |_|_| ou Baccalauréat général (NBGE)
Si **baccalauréat général**, préciser vos spécialités :
Spécialité 1 de terminale :
Spécialité 2 de terminale :
Spécialité de première :
Ville : Dép. |_|_|_| (099 pour lycée français à l'étranger)
 Bac Pro industriel (0021) Bac pro tertiaire (0022) Bac pro agricole (0023)
 Diplôme d'études secondaires ÉTRANGER, équivalent au Bac (0031)
 DAEU/ESEU : A OU B Dispense de baccalauréat Validation d'expérience professionnelle

COORDONNÉES 2023-2024

- Mode d'hébergement en 2023/2024 :** Domicile parental Logement personnel
 Résidence universitaire CROUS Chambre étudiant chez un particulier
 Autre :

• Coordonnées parentales ou fixes

N° Rue/Lieu-dit
Code postal |_|_|_|_| Commune :
Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

• Coordonnées de l'étudiant pendant l'année universitaire 2023/2024*

*si résidence universitaire, précisez votre numéro de chambre.

N° Rue/Lieu-dit
Code postal |_|_|_|_| Commune :
Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| (obligatoire pour activer votre compte d'accès à l'ENT)
Email :@.....

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Exercez-vous une activité professionnelle ? OUI NON
- **Si OUI**, êtes-vous :
 Salarié en CDI Salarié en CDD - Durée : mois |_|_| Travailleur indépendant
Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle (cf. page 3) : |_|_|
Précisez votre quotité de travail : Temps complet Temps partiel
- **Si NON**, êtes-vous : Demandeur d'emploi Retraité Parent au foyer
• Catégorie socio-professionnelle des parents : CSP de la mère |_|_| CSP du père |_|_|

CODES CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

10	Agriculteurs Exploitants	47	Techniciens	71	Retraité anciens agriculteurs
21	Artisans	48	Contremaîtres, agents de maîtrise	72	Retraité anciens cadres et prof. Intermédiaires
23	Chef entreprise 10 salariés et +	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	74	Retraité cadre
31	Professions libérales	53	Policiers et militaires	75	Retraité profession intermédiaire
33	Cadre de la fonction publique	54	Employés administratifs d'entreprise	77	Retraité employé
34	Professeurs, prof.scientifique (dont médecin hospitalier et interne des hôpitaux)	55	Employés de commerce	78	Retraité ouvrier
35	Professions Information/Arts/Spectacles	56	Personnels des services directs aux particuliers	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	62	Ouvrier qualifié dans l'industrie	82	Autres personnes sans activité professionnelle (Adhérent UTL uniquement)
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	63	Ouvrier qualifié dans l'artisanat	83	Militaire du contingent
42	Instituteurs et assimilés	64	Chauffeur	84	Elève / Etudiant
43	Prof. Intermédiaires de la santé et du travail social	65	Ouvrier qualifié manut. Magasin. Transport	85	Sans profession - 60ans (hors retraité)
44	Clergé, religieux	67	Ouvrier non qualifié dans l'industrie	86	Sans profession +60ans (hors retraité)
45	Prof. Intermédiaires administrative de la fonction publique	68	Ouvrier non qualifié dans l'artisanat	99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)
46	Prof. Intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	69	Ouvriers agricoles		

CONTRIBUTION A LA VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVEC - CROUS)

La loi n°2018-166 d'Orientation et de Réussite des Etudiants (ORE) du 8 mars 2018 impose le paiement, au CROUS, sur le site cvec.etudiant.gouv.fr de la Contribution à la Vie Etudiante et Campus (CVEC) AVANT votre inscription à l'Université.

Je certifie avoir acquitté la CVEC d'un montant de **100 euros auprès du CROUS**

Je suis exonéré de la CVEC car je suis :

Boursier Réfugié Demandeur d'asile Bénéficiaire de la protection subsidiaire

Je saisis mon numéro CVEC : |_____| - |_____| - |_____|

Je dépends de la formation professionnelle ou promotionnelle, je ne suis pas concerné

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Année d'inscription |_____| / |_____| (ex.2022/2023)

- Établissement **français** : Lycée (LY) Université/IUT/ESPE/INSPE (00) BTS (01) CPGE (02)

Etablissement formations paramédicales (07)

Autre, précisez :

Nom de l'établissement : Dép. |_____|

- Établissement **étranger** : Secondaire (19) Supérieur (10) Pays :

SITUATION ANNÉE 2022-2023

Étiez-vous scolarisé en 2022-2023 ? OUI NON

- **Si OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

Lycée français (A) Lycée français à l'étranger (A) Université FRANCAISE (H)

Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)

Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R) Autres (S) (IFSI, etc...) :

Précisez le nom de l'établissement : Dép. |_|_|_| ou Pays :

- **Si NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? OUI (U) NON (T)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Dép. |_|_|_| Pays : Année d'obtention |_|_|_|_| / |_|_|_|_| (ex.2022/2023)

DROIT D'INSCRIPTION 2022-2023

Exonération totale des droits sauf, le cas échéant, le droit facultatif (PCE)

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

Photocopie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, acte de naissance)

Le formulaire sur la Carte étudiante européenne signé

Une photo d'identité - 35 mm x 45 mm, avec nom et prénom au dos

LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La politique de protection des données à caractère personnel est accessible sur le site internet suivant :
<https://www.univ-tours.fr/politique-rgpd>

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Concerne les étudiants dont la formation est localisée à Tours et sa métropole, à Amboise et à Blois

Prendre soin de sa santé, c'est réunir les conditions physiques, psychiques et sociales pour mener à bien ses études. L'équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues, conseillère conjugale et familiale, assistantes sociales, diététiciennes, orthophoniste...) du Service de santé universitaire (SSU) se tient à la disposition des étudiants de l'université de Tours et d'établissements conventionnés pour répondre à leurs besoins en termes de :

- consultations individuelles, préventives mais aussi curatives depuis l'ouverture du centre de santé à Tours
- prévention collective en proposant des actions menées par l'équipe des professionnels de santé et des Etudiants Relais Santé (ERS)
- mesures d'accompagnement de diverses situations de handicap.

SSU (Service de Santé Universitaire)

Site du Plat d'Étain - Bâtiment H

Tél. 02 47 36 77 00 / ssu@univ-tours.fr

Site de Blois - Maison de l'étudiant

Tél. 06 98 17 01 84 / ssu.blois@univ-tours.fr

LA CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement (999848550 pour l'Université d'Orléans)
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En cochant cette case, vous consentez à activer votre carte étudiante européenne et vous autorisez l'Université de Tours à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, sur la base de l'article 6§1a) du RGPD.

Nom :

A Tours, le...../...../ 20.....

Prénom :

Signature

Filière d'inscription :

ANNEXE 1 : ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail permet l'**accès à vos services numériques** : mail étudiant, emploi du temps, plate-forme de cours en ligne, wifi université, etc...

COMMENT ACTIVER MON COMPTE ENT ?

Uniquement pour les nouveaux inscrits à l'université de Tours

1. Après la validation de votre inscription administrative par votre scolarité, vous recevrez en simultané **un mail et un SMS**, comportant :
 - **Votre identifiant de connexion (= numéro étudiant + t)**
 - **L'adresse url pour activer votre ENT.**
2. Après l'activation de votre compte, vous recevrez un second SMS comportant un code de validation pour votre mot de passe.



Vous devez valider votre mot de passe à partir de votre téléphone portable ou de votre ordinateur personnel.



Pour pouvoir utiliser un ordinateur fixe de l'université (cours informatique, ordinateurs en libre-service, ...), vous devrez avoir activé votre compte ENT et validé votre mot de passe sur votre téléphone ou votre ordi personnel.

N'attendez pas la dernière minute !

Les services numériques vous seront présentés lors votre semaine d'accueil. Ne ratez pas cette présentation, elle simplifiera votre vie d'étudiant pendant l'année universitaire.

> Planning des présentations disponible auprès de votre scolarité.

